

République Française

Département : Aude

Arrondissement : Carcassonne

ALZONNE - Commune

Séance du mercredi 25 février 2026

Délibération N° DE_2026_008

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	15	14
Date de la convocation : 18/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq février deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie d'Alzonne), sous la présidence de Brigitte VIEU.

Présents : Régis BANQUET Henri BONNAFOUS Carole CAHUZAC Nathalie ENCINAS Thibault FORT Cyril GILLIS Anaïs JEANET Marianne LEPRÊTRE Christelle LOGEAS Jean LOPEZ Céline MEINIER Jérémie RAMON Gérard RUMEAU Jacques TISSEYRE Brigitte VIEU

Représentés :

Absents et Excusés : Anne-Marie DENUC Bernard GIEULES Leila REGRAGUI

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Henri BONNAFOUS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation CFU-Local Commercial

Approbation du Compte Financier Unique 2025-Budget Local commercial

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2222-3

Vu la délibération n° 20211048 du 3 mai 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget Local Commercial

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

Considérant les éléments susvisés

Le Conseil Municipal a ouï cet exposé et après en avoir délibéré (M le Maire n'ayant pas pris part au vote)

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget Local Commercial

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Brigitte VIEU
Président de séance

Henri BONNAFOUS
Secrétaire de séance